

Synthèse des questions en fonction des thématiques

Thématique : Démocratie Participative, participation des citoyens

- Pourquoi voudriez-vous favoriser la Démocratie Participative, la participation des citoyens à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des projets municipaux ?
- Etes-vous prêt à donner une large délégation horizontale et des moyens d'action (avec du personnel municipal) à un Maire Adjoint chargé de la Démocratie Participative, dans tous les domaines d'intervention de la municipalité. Avez-vous déjà, dans votre équipe un candidat pour un tel poste ?
- Pensez-vous mettre des habitants dans le comité de rédaction du Fontenay Mag ?
- Pensez-vous mettre en œuvre les propositions du groupe de travail sur les comités d'habitants et de la démocratie participative et lesquelles (fichier joint) ?
- Pensez-vous proposer à des citoyens de participer à toutes les commissions municipales ?
- Pensez-vous proposer à des citoyens de participer à la commission des permis de construire, sans voix décisionnaire ?
- Comment pensez-vous réactiver la Commission Extra-Municipale d'Urbanisme et d'Aménagement (CEMUA), assemblée consultative et de concertation avec pour membres des élus, des services techniques, des représentants des comités d'habitants, des associations de quartier et de locataires, et quel rôle lui donner ?
- Quel contrôle de la tenue de vos promesses de campagne au cours de la mandature envisagez-vous ?
- Comment ferez-vous pour étendre les pratiques de la Démocratie Participative au niveau du territoire Vallée Sud Grand Paris ?

Thématique : Urbanisme et densification

- Le Schéma Directeur d'Ile de France (SDRIF) impose à Fontenay-aux-Roses la construction de 1500 nouveaux logements en 15 ans. Quelle est votre position par rapport à ce chiffre ?
- Pensez-vous qu'une densification au-delà de ce chiffre de 1500 logements soit souhaitable pour Fontenay, et pourquoi ?
- Comment allez-vous gérer les services publics pour tenir compte de l'arrivée de ces nouveaux habitants : voirie, espaces verts, équipements sportifs, écoles, crèches, services municipaux, etc.

Thématique : Aménagement et cadre de vie

- Quels sont, selon vous, les avantages et inconvénients des projets actuels sur la Place du Général de Gaulle : un immeuble en fond de place, un immeuble côté Est sur l'emprise des immeubles Osica, une « Folie » en face du marché, et un immeuble dans la ruelle de la Demi-Lune ?
- Quelle est votre position sur la pétition lancée par l'Association La Boissière « Ni immeuble, ni parking sur le parvis du château La Boissière » qui a réuni plus de 650 signatures en juillet 2017 ?
- Comment réagissez-vous au fait qu'elle n'a pas été entendue puisque le permis de construire de ces deux bâtiments a été délivré à la Société Immobilière VINCI, le 25 octobre 2019 ?

- Depuis la mise en application du PLU, les règles définissant les droits à construire ne sont pas suffisamment protectrices dans le centre-ville.
Comment comptez-vous protéger notre centre-ville pour stopper la densification et pour préserver les espaces verts, publics et privés, indispensables à la sauvegarde de la biodiversité de la ville ?
- Actuellement un recours contentieux a été fait auprès du tribunal administratif sur la délibération de cession et deux autres recours gracieux sont en cours sur la convention précaire et sur le bail commercial.
- Que comptez-vous faire du bâtiment du Conservatoire de la rue du Docteur Soubise ?
- Si vous envisagez de conserver le bâtiment du Conservatoire dans le patrimoine de la ville, comment comptez-vous vous y prendre ?

Thématique : Urbanisme et mobilités

- Le tracé de la rue La Boissière a été co-élaboré entre riverains, association La Boissière et la municipalité lors de son réaménagement, dans le but de réduire le trafic automobile et de sécuriser les usagers piétons et cyclistes de cette desserte locale. Dans le cadre du réaménagement de la place de la Cavée, il semble évident, compte tenu de son étroitesse et de sa configuration, que cette desserte doit s'intégrer dans un cheminement vert piéton et vélos, partant du Panorama (tramway) pour rejoindre la Coulée Verte. Quel est votre position sur cet aménagement entre la place de la Cavée et la rue Georges Bronne notamment ?

Thématique : Déplacements et mobilités

- Quelles sont les propositions du Comité thématique sur la Circulation, le Stationnement et les Transports Actifs (CSTA) que vous prendrez en compte dans un délai d'un an (fichier joint) ?

Thématique : Végétalisation et biodiversité

- Fontenay est très carencé en espace verts publics, avec 6 m² par habitant, la norme étant de 10 m². Comment pensez-vous corriger cet écart ?

Thématique : Services de proximité

- Comment allez-vous satisfaire les besoins des fontenaisiens en termes de santé :
 - - Médecins, généralistes et spécialistes
 - - Infirmiers, infirmières
 - - Laboratoires, imagerie médicale
 - - Prise en compte de la dépendance
 - - Etablissements du grand âge
 - - Handicap, accessibilité
- Quelles formes de solidarité envisagez-vous créer, développer, encourager pour que les habitants se sentent bien ensemble ?
- Comment pouvez-vous attirer / maintenir les services et commerces de base tels que :
 - - Bureau de poste
 - - Sécurité sociale
 - - Etat civil
 - - Laverie
 - - Billetterie transports

Thématique : évolution de la ville à long terme

- Pouvez-vous définir votre vision de Fontenay-aux-Roses à 15-20 ans ?
- Que souhaitez-vous pour cette ville en termes de :
 - population (nombre, diversité...)
 - urbanisme (destination des zones, type d'habitat, densité, espaces verts...)
 - mobilité et transports
 - accompagnement de la transition écologique
 - services à la personne
 - offre culturelle

**Et pour finir, pouvez-vous nous donner en une seule phrase
une raison d'être optimiste si vous êtes élu(e) le 22 mars 2020 ?**